

**APPEL D'OFFRES POUR UN APPUI A LA FORMULATION  
DU PROGRAMME DGD 2022-2026 DE  
RCN Justice et Démocratie**

**RCN** Justice & Démocratie

## 1. Introduction

L'expertise de RCN J&D dans le secteur de la justice se fonde sur 25 ans d'expérience, en Afrique principalement, notamment dans les pays des Grands Lacs. Au cours de ces 25 années, l'organisation a connu plusieurs évolutions significatives, résumées ci-dessous :

**D'une justice d'urgence à une justice de développement.** Depuis sa création en 1994, l'expertise de RCN J&D s'est enrichie et a évolué. Si initialement les activités étaient fortement liées à la situation post-conflit (rétablissement de la justice, appui aux poursuites et autres activités de justice transitionnelle), l'organisation y a ajouté de plus en plus d'activités liées à la justice de proximité, dans l'objectif de contribuer au développement durable (accès aux terres, égalité homme-femme, accès à la justice, résolution pacifique des conflits, respect des droits fondamentaux, etc.).

**De la justice formelle à la justice plurielle.** A l'origine, les activités étaient fortement orientées vers le renforcement du système judiciaire formel. L'approche sociétale et la prise en compte du contexte n'ont jamais été absentes de l'approche de RCN J&D. Les interventions de l'organisation partent d'un constat : il existe une multitude de mécanismes de prévention et de résolution de conflits, complémentaires : ainsi, la justice s'entend au sens large – des institutions de la justice (système judiciaire, magistrats etc.) aux mécanismes dont disposent les justiciables pour réguler leurs conflits et problèmes au quotidien.

**Des droits civils et politiques aux droits socio-économiques.** Si les activités étaient initialement très fortement axées sur le respect des libertés fondamentales des citoyens, la dimension socio-économique s'est imposée comme un facteur à prendre en compte, également pour la prévention des conflits violents et le développement. Depuis une dizaine d'années, RCN J&D met un accent sur la sécurité foncière, en particulier celle des femmes.

**Des droits des femmes à l'égalité de genre :** Bien que l'égalité entre les sexes soit consacrée à l'ODD n°5, cette institutionnalisation du genre ou *gender mainstreaming* est jugée encore insuffisante dans de nombreuses organisations, et ce à de nombreux égards : des instances de décisions peu égalitaires, des carences en matière de formation et des carences en terme de maîtrise des concepts, cela se traduit à une limitation à des projets sexo-spécifiques mais peu impactant en matière d'égalité ou des projets « gender blind » susceptibles même d'aggraver les inégalités hommes femmes. La politique genre de RCN J&D matérialisée à travers sa politique genre, associée à un document déclinant les différentes pratiques et exemples d'interventions en matière de genre, cherche à obtenir un effet structurant au sein de RCN J&D tant sur les aspects institutionnels (CA, politique RH, ...) que sur les aspects programmatiques en matière de genre (logique d'intervention, redevabilité, suivi –évaluation).

**De l'accès à la justice à la participation citoyenne.** En travaillant sur l'offre (appui aux institutions) et la demande de la justice (appui à la société civile et aux justiciables), RCN J&D a pour objectif

d'améliorer l'accès la justice. Depuis quelques années, il s'est avéré nécessaire de renforcer davantage l'interaction entre l'offre et la demande, de renforcer la participation des citoyens dans le développement et la mise en œuvre des politiques de justice pour renforcer la légitimité, l'efficacité et la redevabilité de la justice.

**Des activités Sud au développement d'activités Nord-Sud.** Au départ, les activités de RCN J&D se déroulaient uniquement dans des pays post-conflit. Lors du premier procès Rwanda en Belgique (voir ci-dessous), RCN J&D s'est rendu compte de l'importance de faire le lien entre les conflits qui se déroulent au Sud et le développement d'une conscience de ces conflits, de leurs causes et conséquences avec le public en Belgique, ainsi que de l'impact de ces conflits sur la diaspora originaire de ces pays.

## 2. Contexte

**C'est au travers d'activités très diverses que RCN J&D a pu accumuler ces 25 années d'expérience en matière de justice dans les pays post-conflit :**

Au **Rwanda**, RCN J&D est présent et actif avec ses partenaires depuis octobre 1994 où l'organisation est notamment intervenue en soutien au système judiciaire rwandais dans la résolution du contentieux du génocide : formations, soutien aux procédures d'aveu, projet « libération de la parole » etc. Depuis une dizaine d'années RCN J&D appuie aussi la justice de droit commun, comme la réduction des arriérés judiciaires, l'accompagnement de la réforme foncière, la formation des *Abunzi* (*médiateurs*), etc.

RCN J&D intervient depuis 2000 en **République Démocratique du Congo**. L'association appuie et travaille actuellement avec plusieurs organisations de la société civile pour qu'elles assurent un rôle de contre-pouvoir constructif et vigilant sur le respect strict de la loi par ces mêmes institutions judiciaires (notamment au niveau de la garde à vue, de la chaîne pénale). Elle intervient également en favorisant l'inclusion, dans les mécanismes alternatifs à la justice formelle de résolution de conflits, de garde-fous pour le respect des droits humains et la recherche d'égalité de genre. Un accent spécifique est mis sur la lutte anticorruption au niveau du système judiciaire par l'appui à un réseau de « résistants à la corruption ». Enfin, fidèle à son travail de mémoire des crimes internationaux et de lutte contre l'impunité, RCN J&D travaille également en RDC en appuyant les médias afin qu'ils puissent mieux couvrir les procès qui se tiennent en place ainsi que la bonne implication des communautés affectées. Les actions de RCN J&D se concentrent actuellement sur 3 zones : Kinshasa, le Nord Kivu (Masisi) et sur Lubumbashi (Haut Katanga).

Au **Burundi**, RCN J&D a développé ses activités suite à la signature des Accords d'Arusha en 2001 et intervient depuis lors sur l'entièreté du territoire national en appui à la justice de proximité (formation des magistrats et officiers de la police judiciaire, appui à la médiation, concertations communales avec les acteurs de la justice, ateliers police-magistrats de parquet, lutte contre la discrimination des albinos, sensibilisation...) et au processus de justice transitionnelle (groupe de parole sur base d'une pièce de théâtre, séries radio, coalition société civile, forums consultatifs etc.). Suite à la fermeture de

son bureau en décembre 2018, RCN J&D appuie désormais ses partenaires burundais à distance et a mis en place un dispositif d'accompagnement technique et organisationnel.

En lien avec les activités au Rwanda, RCN J&D a développé ses premières activités en **Belgique**, en 2001, autour du premier procès des quatre accusés rwandais de crimes internationaux devant la cour d'Assises à Bruxelles (enregistrement du procès, promotion de la loi sur la compétence universelle, dialogue avec la diaspora rwandaise). Suite à la réalisation de deux séries d'interviews audio avec des témoins et acteurs de crimes de masse, un programme d'éducation à la citoyenneté mondiale a été mis en place, avec des activités qui sont occasionnellement organisées à l'étranger (France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse).

Par ses programmes 'Europe', RCN J&D veut contribuer à la prévention de conflits et le maintien de l'Etat de Droit, non seulement dans les pays considérés comme fragiles, mais aussi en Europe. Les violences et les guerres font partie des principales menaces au développement humain. Dans ce contexte, il semble essentiel pour RCN J&D d'éclairer les dynamiques des conflits et des crimes de masse et les mécanismes qui y mènent pour mieux comprendre leurs conséquences globales et s'impliquer en Belgique comme à l'étranger pour un monde plus juste et en paix. RCN J&D et ses partenaires veulent donc contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques globales des violences et in fine à leur prévention par la lutte contre la discrimination, l'exclusion, la radicalisation et la polarisation. Afin d'atteindre cet objectif, deux axes d'intervention ont été choisis :

- 1) La promotion de la réflexion critique sur les mécanismes de violence et de polarisation et la manière d'y résister en milieu scolaire (Objectif Spécifique 1) ;
- 2) La promotion de l'engagement citoyen et de la réflexion critique en milieu non scolaire (Objectif Spécifique 2).

RCN J&D intervient également depuis 2017 au **Maroc** dans la Région de l'Oriental, pour contribuer au changement d'attitudes sociales et judiciaires face aux *Violences Basées sur le Genre* (VBG ci-après). RCN J&D et son partenaire Oujda Ain Ghazal (OAG 2000) réalisent une série d'activités permettant de réaliser des changements d'attitude genre et de les pérenniser par un changement des pratiques des acteurs judiciaires, sociaux et médiatiques.

### 3. Description du Programme DGD 2017-2021

Le programme DGD 2017-2021 « Justice pour la paix et le développement durables » est constitué de neuf Objectifs spécifiques (OS) à atteindre dans cinq contextes différents (RDC, Rwanda, Burundi, Maroc et Belgique).

Afin d'atteindre ces neuf objectifs spécifiques, répartis par contextes d'intervention, outre les résultats attendus en matière de changements pour les groupes cibles et les bénéficiaires, RCN J&D et ses partenaires ont décidé et explicité, sous des résultats spécifiquement formulés, de s'engager de manière notable dans le renforcement des capacités des partenaires locaux comme gage de plus de durabilité, pertinence globale d'actions.

Pour chaque Objectif spécifique des théories du changement ont été élaborées.



Le tableau ci-dessous synthétise les neuf OS et les résultats de renforcement de capacités répartis par OS ainsi que les partenaires concernés.

Pays	Objectifs Spécifiques	Partenaires	Résultats attendus explicitant le renforcement de la relation partenariale	Groupes cibles
Volet Europe (Belgique)	Les élèves du secondaire supérieur en Belgique sont informés et engagent une réflexion critique sur les mécanismes de violence et de polarisation et la manière d'y résister	Commission Justice et Paix  Coordination National d'Action pour la Paix et la Démocratie  Le Monde Selon Les Femmes	En général, RCN J&D et ses partenaires et son réseau en Belgique visent à être complémentaire dans l'offre pédagogique et à échanger et et capitaliser leur expertises et leçons apprises au sein du réseau.  OS1 / R1.3 : Les acteurs de l'éducation au développement et de la mémoire se concertent et enrichissent la qualité de leur intervention sur les questions de prévention de la violence et la discrimination.	Elèves et (futurs) agents éducatifs du secondaire supérieur (néerlandophone et francophone). Structures engagées dans le secteur de L'ECMS et éducation à la citoyenneté/mémoire.  Etablissements scolaires, instituts de formation continue, hautes écoles pédagogiques, réseaux ECMS et d'éducation à la mémoire
Volet Europe (Belgique)	Les jeunes réunis au sein des communes et les acteurs liés à la justice ont conscience des mécanismes de violence et de polarisation et s'engagent dans leur sphère d'influence	ECHOS communications  COJESKI Collectif des Jeunes Solidaires de Kinshasa  Des communes  Kazerne Dossin  Leuven Instituut voor Criminologie (LinC)	<i>En général, RCN J&amp;D et ses partenaires et son réseau en Belgique visent à être complémentaire dans l'offre pédagogique et à échanger et capitaliser leur expertises et leçons apprises au sein du réseau.</i>  OS2 / R2.4 : Les mécanismes de violence et de polarisation sont documentés, analysés et nourrissent la réflexion critique des acteurs engagés dans la prévention de la violence.	Jeunes (16/25 ans) et services communaux (coopération et jeunesse) dans 8 communes à Bruxelles.  Etudiants et acteurs liés à la justice (magistrats, médiateurs pénaux, services pénitentiaires...)  Pour l'évaluation à mi-parcours, l'attention sera portée sur la relation partenariale avec ECHOS communications.

		Institut de formation judiciaire (IFJ – IGO)		
République Démocratique du Congo	Les pratiques des autorités judiciaires et administratives évoluent, pour offrir plus de sécurité juridique aux citoyens	COJESKI Collectif des Jeunes Solidaires de Kinshasa	OS1 / R1.2 : Les OSC sont renforcées dans leurs capacités de dialogue avec les institutions	OPJ, OMP, autorités communales, membres des OSC, jeunes
République Démocratique du Congo	Les pratiques de prévention et de gestion des conflits évoluent et sont plus respectueuses des droits des femmes et des besoins des communautés	FAT (Forum des amis de la terre)  COMEN (Congo Men's Network)  UCOFEM (Union congolaise des femmes des médias)	OS2/ R2.3 Les OSC sont renforcées dans leurs synergies et dans leurs capacités de dialogue avec les institutions	Acteurs de MARC (membres des structures de résolution de conflits, chefs traditionnels, autorités administratives, leaders communautaires, médiateurs), acteurs judiciaires, agents des OSC, membres des organisations partenaires ;
République Démocratique du Congo	Le travail de lutte contre l'impunité des crimes internationaux de la justice congolaise est diffusé et débattu	UCOFEM (Union congolaise des femmes des médias)	<i>Pas d'action spécifiée sur la relation partenariale qui soit explicitement recherchées dans le cadre d'un résultat.</i>	Journalistes, membres des OSC locales, participants aux clubs d'écoute et débats universitaires, acteurs judiciaires, lecteurs et auditeurs de la presse congolaise
Burundi	Contribuer à la réduction des violences domestiques basées sur le genre et des inégalités de genre dans les successions	AFJB (Association des femmes juristes du Burundi)	OS1/ R4 : Les partenaires ont acquis une forme d'autonomie de fonctionnement améliorant leur performance institutionnelle globale	

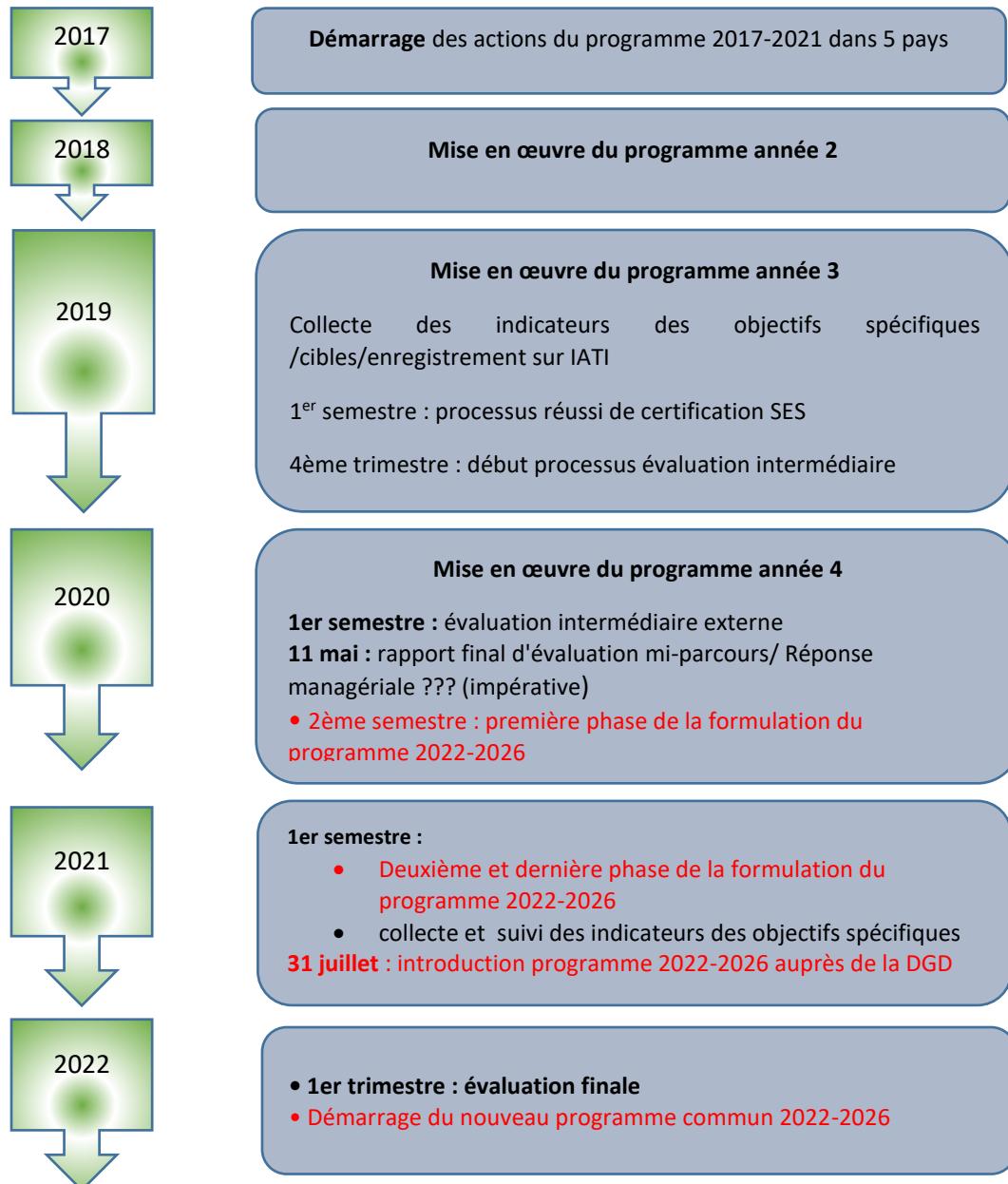
		CAFOB (Collectif des associations et ONG féminines du Burundi)	R5 : Les partenaires et RCN J&D capitalisent leurs approches et stratégies d'intervention renforçant leur capacité d'action	
Burundi	Promouvoir la conscience auprès des jeunes des mécanismes de discrimination/exclusion pour qu'ils s'engagent dans leur sphère privée		OS2/R4 : Les partenaires ont acquis une forme d'autonomie de fonctionnement améliorant leur performance institutionnelle globale  R5 : Les partenaires et RCN J&D capitalisent leurs approches et stratégies d'intervention renforçant leur capacité d'action	
Rwanda	Faciliter aux populations rwandaises la compréhension et la participation aux procès de génocide sur base de compétence universelle, et favoriser l'intégration des apports de ces procès dans la mémoire de la justice du génocide	Pax Press  Haguruka  AMI	OS/ R3 : Les partenaires locaux disposent des capacités nécessaires leur permettant de poursuivre l'action de sensibilisation des populations sur la justice et la mémoire	
Maroc	Contribuer au changement des attitudes sociales et judiciaires face aux violences basées sur le genre dans la Région de l'Orientale du Maroc	Oujda Ain Ghazal 2000	OS : R3 : Les capacités organisationnelles, thématique et méthodologiques du partenaire Ain Ghazal sont renforcées	

#### 4. Objet de la mission de consultance

L'objet de la mission consiste à accompagner l'équipe de RCN J&D et ses partenaires dans l'identification et la formulation d'un nouveau programme quinquennal cohérent et pertinent. Ce travail doit se faire de manière participative, prendre en compte les éléments contextuels des différentes zones d'action et s'inscrire dans la stratégie de RCN J&D, ses documents de politique interne tels que la politique Genre, les schémas directeurs des pays d'intervention notamment dans le secteur de la justice et de la prévention des conflits. Sur la base des conclusions de l'évaluation mi-parcours, le nouveau programme commun comprendra des actions en Belgique et dans les pays partenaires actuels (Burundi, Rwanda, Maroc et République Démocratique du Congo). Il se peut que le Burkina Faso s'y ajoute. Les zones d'intervention envisagées sont essentiellement des zones rurales caractérisées par leur fragilité économique, environnementale, politique, sécuritaire et/ou sociale, fragilisés par la pandémie liée au COVID-19

#### 4.1 Calendrier

Novembre-Décembre 2020 : première phase de la formulation du programme 2022-2026



#### 4.2 Résultats attendus et livrables

En matière d'identification et de formulation du programme :

- Un **outil méthodologique** au service de la planification du programme et de son suivi, qui soit le garant de la cohérence d'ensemble (tenant compte des stratégies décennale de RCN J&D) et de l'articulation des actions entre pays et partenaires ;

- Pour l'action en Belgique et dans nos pays d'intervention, la redéfinition, l'affinement ou le renforcement du scope thématique du programme partant des besoins des publics et des réalités des pays partenaires, ainsi que le renforcement de l'articulation entre ces thématiques ;
- Les **théories de changement** spécifiques associées aux pays d'intervention/OS et les logiques d'intervention pour chaque *outcome* (résultats et typologie des activités). Il est à noter qu'il y aura un seul objectif spécifique par pays d'intervention ;
- Des questions d'apprentissage relatives à la vérification d'un nombre limité d'hypothèses-clés des théories de changement ;
- Identification (de domaines) d'innovations et/ou d'actions et d'approches innovantes et début d'une approche ou de procédures permettant la mise à l'échelle des innovations et/ou des approches innovantes ;
- **Exploration des possibilités de collaboration avec des acteurs belges** et autres (issus du secteur privé ou gouvernemental ou de la société civile), dont l'action contribue potentiellement aux changements poursuivis par notre programme, et **ébauche de trajectoire des synergies à établir**.
- **Un cadre et des outils méthodologiques pour une approche de suivi-évaluation** qui intègre efficacement le suivi des activités et des résultats avec le suivi (des théories) des changements sociaux et structurels, y inclus notamment la définition d'indicateurs et/ou d'outils qualitatifs qui permettent le suivi des changements ;
- **Des orientations et des propositions d'outils** pour la gestion efficace et efficiente du programme, notamment en matière de suivi de la théorie du changement en tant.

En matière de rapportage :

- **Les rapports des ateliers de démarrage, de réflexion et de validation** coorganisés par les consultants ;
- **Un rapport final** (reprenant les théories de changement, les logiques d'intervention, le cadre de suivi-évaluation (avec proposition d'indicateurs et/ou outils), les (réponses aux) questions d'apprentissage, ...).

Le travail demandé se fera en collaboration avec les équipes de RCN J&D et leurs partenaires, ainsi que dans le cadre réglementaire établi par les Arrêtés Royaux et Ministériels concernant la coopération non-gouvernementale belge. RCN J&D apportera tout le soutien logistique et administratif requis notamment pour l'organisation des ateliers dans les pays partenaires (zoom, teams, préparation des documents, réunion des partenaires etc...)

Les résultats ainsi obtenus doivent être pertinents par rapport aux situations vécues par les groupes cibles ainsi que par rapport aux politiques nationales et locales en matière des problématiques qui seront au centre du programme. En outre, ces résultats doivent autant que possible intégrer les différentes ressources internes et les métiers de RCN J&D et des partenaires, et exploiter le potentiel de complémentarité et synergie entre les différentes actions, notamment entre l'action en Belgique et celles mises en œuvre dans les pays partenaires. Le travail prendra en compte les acquis et les leçons

apprises ainsi que les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation mi-parcours du programme quinquennal concentrée sur le partenariat.

**Bien que la méthodologie sera précisée par le soumissionnaire, à titre indicatif, la mission pourrait inclure les étapes suivantes :**

- 6 ateliers de démarrage (1 à Bruxelles organisé par le consultant) et 5 dans nos pays d'intervention (Rwanda, Burundi, RDC, Maroc, Burkina Faso) , via des plateformes numériques, avec la participation de nos partenaires concernés (organisé par RCN J&D) ;
- Analyse des informations disponibles au préalable et des informations récoltées en vue de la formulation du nouveau programme ;
- 6 ateliers de réflexion avec les partenaires de mise en œuvre, 1 à Bruxelles et 5 pays partenaires
- 2 ateliers de réflexion à Bruxelles avec de potentiels partenaires de synergie et/ou complémentarité (1 atelier concernant l'action en Belgique, 1 atelier concernant les actions dans les pays partenaires) ;
- 1 atelier de validation (1 à Bruxelles avec interaction à distance avec les 5 pays partenaires) ;
- Relecture finale du document technique et financier.

Notez que la méthodologie et les activités concrètes à organiser seront soumises à l'évolution de la crise du covid-19 et le renouvellement et/ou maintenance d'éventuelles mesures restrictives connexes.

**Les documents à consulter comprennent entre autres :**

- Stratégie RCN J&D 2017-2026
- CR/questionnaires remplis par les partenaires
- Le rapport final d'évaluation mi-parcours
- La Politique Genre
- Rapport ODS
- La Politique intégrité
- Le Guide de Suivi Evaluation RCN J&D
- Les rapports d'études réalisées dans le cadre du programme en cours ;
- Les ODD
- Les différents Cadres Stratégiques Communs (CSC 2017-2021 puis les CSC 2022-2026 disponibles durant le premier trimestre 2020)
- La Loi du 19 mars 2013, modifiée le 16 juin 2016, concernant la Coopération Belge au Développement, ses arrêtés d'application (notamment ceux du 11 septembre 2016 concernant la coopération non gouvernementale et les cadres stratégiques communs) ainsi que les développements récents faisant suite aux discussions entre le cabinet du ministre, l'administration de la DGD et le secteur ONG.

#### 4.3 Plan de travail

La mission couvrira une période qui s'étalera, de manière discontinue, entre novembre 2020 et juin 2021.

Plan de travail (à préciser) :

- **Novembre 2020** : démarrage de la formulation avec la finalisation de sa planification ;
- Décembre-Janvier 2020 : ateliers de démarrage ;
- Février – avril 2021 : ateliers de réflexion avec partenaires de mise en œuvre et partenaires potentiels de synergie ;
- Avril – mai 2021 : draft du dossier technique et financier et ateliers de validation ;
- Juin 2021 : dossier technique et financier finalisé et relecture finale du dossier.
- En raison de la situation sanitaire, les visites de terrain dans les pays partenaires envisagés pour faire partie du programme seront remplacés par des interactions à distance avec les parties prenantes.

#### 4.4 Expertise

##### *Expertise thématique*

Cette mission requiert une expertise thématique dans les domaines suivants :

- Justice
- Expertise spécifique liée aux domaines de travail de concernés par l'action en Belgique (plaidoyer, ECMS, ...)
- Gouvernance/lutte contre la corruption
- Justice Pénale Internationale /Prévention des Génocides/Mémoire
- Justice de proximité
- Justice formelle /informelle
- Vulgarisation du droit
- Prévention des conflits
- Egalité Genre et accès des femmes à la justice
- Conduite de plaidoyer

##### *Expertise méthodologique*

- Maîtrise de la méthodologie de la théorie de changement et de la gestion axée sur les résultats ;
- Expertise en matière de planification, identification, formulation, gestion et suivi-évaluation de projet et de programme, de préférence aussi bien en Belgique qu'ailleurs ;
- Expérience géographique confirmée dans plusieurs des pays envisagés ;
- Maîtrise de la langue française et anglaise orale et écrite ; connaissance du néerlandais sera appréciée.

## 5. Modalité de l'appel d'offres, procédure de sélection et délai

### 5.1 Contenu des offres

L'offre remise devra être constituée des éléments suivants :

- **l'offre technique** comprenant :
  - une note de compréhension des termes de référence (10 pages maximum)
  - la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés en surlignant les expériences en lien avec l'objet de la consultance ;
  - le calendrier prévisionnel d'intervention, ainsi qu'une estimation des charges en nombre de jours de consultance
- **l'offre financière** comportant le budget global (HT et TTC) en euros et les prix détaillés présentés par type de coûts, chaque coût devant être détaillé par unité, nombre d'unité et total.
- **Une déclaration sur l'honneur** signée par une personne habilitée à engager l'entreprise candidate et indiquant que celle-ci ne se trouve dans aucune des situations suivantes :
  - 1 - Est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.
  - 2 - A fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
  - 3. A fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, au sens de l'article 1 de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes ; de corruption telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997 ; participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 2 de l'action commune 98/733/JAI; ou toute autre activité illégale qui porterait atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.
  - 4 - Est en situation de conflit d'intérêt.

### 5.2 Sélection de/des consultant.es

Les offres seront évaluées sur base de 3 critères :

- la qualité de l'offre méthodologique (40% des points) : compréhension des termes de référence, chronogramme ;
- la qualification, l'expérience et la complémentarité (le cas échéant) du (des) consultant.e(s) proposé.e(s) (30%) ;
- le budget proposé. Il est demandé de fournir un prix par journée de consultance pour les services offerts ainsi qu'un nombre de jours estimé (30%).

### 5.3 Modalités de dépôt des offres

Date limite de remise des offres par courrier électronique **au plus tard le 20 novembre 2020** à l'adresse suivante : **job@rcn-ong.be**

*RCN J&D se réserve la possibilité de finaliser la sélection avant la date de clôture de réception des offres. Merci pour votre compréhension.*